

Rapport sur l'évaluation complète des bilans bancaires : Résultats et enseignement

Le 26 octobre dernier, la Banque centrale européenne (BCE), a diffusé les résultats de l'évaluation complète des bilans (« comprehensive assessment »), démarrée en novembre 2013, dont l'objectif était d'évaluer la situation des établissements bancaires avant l'entrée en vigueur du mécanisme de supervision unique. L'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR) a publié dans le numéro de novembre-décembre de la « Revue de l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution » une évaluation de ces résultats. Ils font apparaître qu'au niveau national, les banques françaises confirment la qualité de leurs actifs ainsi que leur capacité à résister à des chocs sévères. Ces tests visaient trois objectifs principaux : l'assainissement grâce à l'identification et la mise en œuvre, le cas échéant, de mesures correctrices nécessaires ; la transparence à travers une amélioration de la qualité des informations disponibles sur la situation des banques ; le renforcement de la confiance en assurant toutes les parties prenantes que l'ensemble des banques de la zone euro serait examiné avec la même rigueur. En France, 13 groupes bancaires, représentant plus de 95,0 % des actifs du système bancaire français, ont été concernés par cette évaluation qui a largement mobilisé, tant au sein de l'ACPR (jusqu'à 800 personnes, auditeurs incluent) que des établissements bancaires. L'évaluation mise en œuvre combinait une analyse très précise de la qualité des actifs (Asset Quality Review, AQR) et un test de résistance (stress test). L'analyse de la qualité des actifs comportait deux éléments principaux. Le premier a évalué la qualité des données, des valorisations des actifs, des classifications des expositions non performantes, de la valorisation des garanties et des provisions. La seconde s'est attachée à analyser la couverture des expositions aux risques de crédit et de marché. Les tests de résistance menés en collaboration avec l'Autorité bancaire européenne visaient à mesurer la capacité des banques à absorber les chocs en situation de crise, sur un horizon de 3 ans. Il comportait deux scénarios, un scénario « central » et scénario un « stressé », couvrant la période 2014-2016, dont les banques devaient mesurer les impacts sur leur situation prudentielle. Le scénario central correspondait aux prévisions réalisées par la Commission européenne pour la période 2014-2015, étendues à l'année 2016. Le scénario stressé, défini par la BCE, visait à détecter les risques susceptibles d'impacter la stabilité du secteur financier européen.

N°20 de la « Revue de l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution » de novembre-décembre (article pages 8 à 10) :
http://acpr.banque-france.fr/fileadmin/user_upload/acp/publications/revue-acp/201411-Revue-de-l-ACPR-20.pdf

INFORMATIONS BANCAIRES ET FINANCIÈRES GÉNÉRALES

Union européenne

1 - BCE

Le Conseil des gouverneurs de la BCE, lors de sa réunion du 4 décembre 2014, a décidé de laisser inchangés ses taux d'intérêt directeurs. M. Draghi a déclaré lors de sa conférence de presse: « Au terme de notre examen régulier de la situation économique et monétaire (...), nous avons décidé de laisser ces taux inchangés. S'agissant de nos mesures non conventionnelles de politique monétaire, nous avons commencé à acheter des obligations sécurisées et des titres adossés à des actifs (asset-backed securities). Ces programmes dureront au moins deux ans. La semaine prochaine, nous allons conduire la deuxième opération de refinancement à plus long terme ciblée, qui sera suivie de six autres opérations de ce type jusqu'en juin 2016. Prises dans leur ensemble, nos mesures auront une incidence notable sur notre bilan, qui est destiné à se rapprocher des dimensions qu'il affichait début 2012. (...) Le Conseil des gouverneurs réévaluera en début d'année prochaine le degré d'assouplissement monétaire accompli, l'expansion du bilan et les perspectives d'évolution des prix. Nous évaluerons également l'incidence plus large des évolutions récentes des cours du pétrole sur la tendance à moyen terme de l'inflation dans la zone euro. S'il devenait nécessaire d'accentuer la réponse aux risques d'une période trop prolongée de faible inflation, le Conseil des gouverneurs continue d'affirmer unanimement son engagement à recourir à des instruments non conventionnels supplémentaires dans le cadre de son mandat. Cela impliquerait de modifier en début d'année prochaine l'ampleur, le rythme et le contenu de nos mesures. »

3 – Banque de France

Nouvelle publication de la Banque de France: « Rue de la Banque ». Cette publication est destinée à élargir l'audience des travaux des chercheurs de la Banque auprès d'un plus large public (journalistes économiques, économistes de marché, enseignants, étudiants...). À l'aide de graphismes et à travers des pages non techniques, cette publication s'inscrit dans un mouvement général d'éducation économique. Rue de la Banque n°1 - [Le découplage des courbes de rendement en euro et en dollar](#)

2 - Eurostat

Dans la Zone euro (ZE18), le taux de chômage corrigé des variations saisonnières s'est établi à 11,5 % en octobre 2014, stable comparé à septembre 2014, mais en baisse par rapport au taux de 11,9 % d'octobre 2013. Dans l'UE28, le taux de chômage s'est établi à 10,0 % en octobre 2014, également stable comparé à septembre 2014, mais en baisse par rapport au taux de 10,7 % d'octobre 2013. Eurostat estime qu'en octobre 2014, 24,413 millions d'hommes et de femmes étaient au chômage dans l'UE28, dont 18,395 millions dans la Zone euro. Par rapport à septembre 2014, le nombre de chômeurs a augmenté de 42 000 dans l'UE28 et de 60 000 dans la Zone euro. Comparé à octobre 2013, le chômage a baissé de 1,549 million de personnes dans l'UE28 et de 547 000 dans la Zone euro. Parmi les États membres, les taux de chômage les plus faibles ont été enregistrés en Allemagne (4,9 %) ainsi qu'en Autriche (5,1 %), et les plus élevés en Grèce (25,9 % en août 2014) et en Espagne (24,0 %).

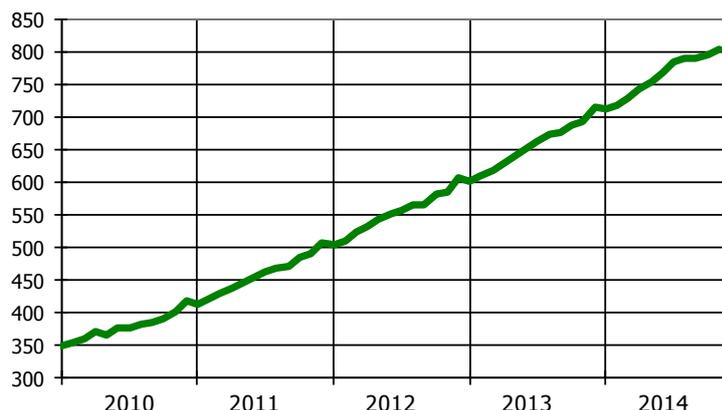
ACTIVITÉS DE L'INSTITUT ET SUIVI DE PLACE

Les émissions nettes de billets

Au 30 novembre 2014, les émissions nettes de billets, qui ont augmenté de 7,6 millions d'euros, après +7,0 millions le mois précédent, s'établissent à 804,1 millions d'euros.

Cette hausse est plus prononcée en nombre (+1,6 % contre +0,6 % en octobre). Le nombre de billets émis en novembre (14,6 millions) est constitué à 72,5 % par la coupure de 50 € (qui représente 65,7 % de la valeur globale de l'émission nette de billets). La hausse de l'émission nette ayant été plus marquée en nombre qu'en valeur, la valeur moyenne du « billet circulant » dans l'île s'est donc dépréciée de 33 centimes pour s'établir à 55,2 € au 30 novembre 2014.

Émissions nettes cumulées de billets



Source : IEDOM

L'IEDOM publie le Panorama de l'activité bancaire en 2013

L'institut vient de publier le *Panorama de l'activité bancaire en 2013* dans les départements et collectivités d'Outre-mer. Cette note met en évidence deux points essentiels :

- une relative stabilité et une uniformité du système bancaire dans les départements et collectivités d'Outre-mer,
- une dégradation de l'environnement économique qui impacte d'avantage les acteurs bancaires de l'Outre-mer, en particulier ceux de la zone océan Indien.

[Le Panorama de l'activité bancaire en 2013 est disponible sur le site de l'IEDOM.](#)

BRÈVES ÉCONOMIQUES, FINANCIÈRES ET SOCIALES

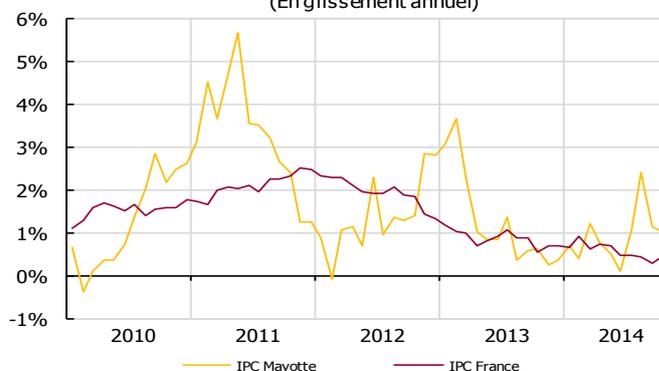
Stabilité des prix en octobre

Après la baisse enregistrée en septembre, l'Indice des prix à la consommation (IPC) reste stable au mois d'octobre (+0,0 %).

Les légères hausses des prix des produits alimentaires, des services et de l'énergie (+0,1 %) sont atténuées par le recul des prix des produits manufacturés (-0,4 %).

En glissement annuel, l'IPC progresse de 1,0 %. Cette évolution est alimentée par l'accroissement des prix des services (+2,8 %) et des produits alimentaires (+2,2 %). Les prix de produits manufacturés et de l'énergie sont, quant à eux, en recul sur un an (respectivement -1,6 % et -0,2 %).

Indice des prix à la consommation
(En glissement annuel)



Source : INSEE, données mensuelles

Signature de conventions entre Ewa Air, la CMA et le Club export

Deux conventions ont été signées entre la compagnie aérienne Ewa Air, la Chambre des métiers et de l'artisanat (CMA) et le Club export de Mayotte jeudi 6 novembre pour faciliter les déplacements des entreprises mahoraises vers les destinations proposées par la compagnie (Madagascar, Les Comores, la Tanzanie et le Mozambique). Ainsi, les adhérents de la CMA bénéficieront d'excédents de bagages sans frais et ceux du Club export pourront modifier les dates de leurs billets gratuitement. L'objectif affiché de ces conventions est de participer au développement des entreprises mahoraises à l'international.

Modernisation des services aux consommateurs : premier distributeur automatique de carburant et premier terminal libre service de La Poste

Mercredi 12 novembre, le premier Distributeur automatique de carburant (DAC) de l'île a été inauguré à la station service Total de Majicavo. Le deuxième DAC sera celui de la station de Passamainty. Les pompes automatiques à paiement par carte sont mises en service durant les heures de fermeture des stations essences. L'investissement s'élève à 80 000 euros par DAC et le dispositif devrait être généralisé aux sept stations de l'île courant 2015.

Par ailleurs, depuis le 27 novembre, le bureau de La Poste à M'tsapéré accueille le premier automate de dépôts et de retraits d'argent de Mayotte qui remplace le traditionnel guichet bancaire. Les clients peuvent également effectuer en toute autonomie le retrait et le

dépôt de colis et de lettres recommandées, l'encaissement des achats en libre service, l'envoi et la réception de toutes opérations financières grâce à deux îlots centraux. Le réaménagement du bureau s'inscrit dans le programme global de modernisation des bureaux de poste qui a débuté en 2009 et a été décidé en Commission départementale de présence postale territoriale. 300 000 euros ont été investis et ont été financés par le fonds de péréquation départemental.

Le conseil économique, social et environnemental de Mayotte fête ses 10 ans

Depuis 2004, le Conseil économique, social et environnemental de Mayotte (CESEM) émet des avis consultatifs sur les politiques publiques régionales. Il est composé de 32 membres qui représentent toutes les composantes économiques et sociales de l'île et dont le mandat est de six ans. Dans le cadre du dixième anniversaire du CESEM et avant une assemblée plénière à La Réunion, les membres des Conseils économique, social et environnemental régionaux (CESER) de l'Hexagone et de l'Outre-mer ont été invités à Mayotte durant trois jours. Cela a été l'occasion pour les membres du CESEM de présenter le contexte mahorais et ses enjeux à leurs pairs.

Mayotte adhère au CREFOM

Le 24 novembre le Conseil général de Mayotte a signé une convention de partenariat avec Conseil représentatif des Français d'Outre-mer (CREFOM). Créé en janvier 2014 par plus de 250 membres, le CREFOM est une autorité morale qui rassemble des parlementaires et élus d'Outre-mer, des associations et des personnalités emblématiques du monde ultramarin et dont l'objectif est de défendre et promouvoir les intérêts des Outre-mer. Il agit en porte-voix des territoires d'Outre-mer et des ultramarins sur la scène nationale et veille à la structuration d'un réseau relatif à l'Outre-mer.

PRINCIPAUX INDICATEURS ÉCONOMIQUES

LES INDICATEURS DE RÉFÉRENCE			Données brutes	Variation sur 1 mois	Variation sur 12 mois	
Prix (source : INSEE)	Indice général des prix à la consommation base 100 en déc. 2006	oct.-14	118,3	0,0%	1,0%	
Chômage (source : Pôle Emploi)	Nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A	oct.-14	9 829	5,4%	36,7%	
Commerce extérieur (Source : Douanes)	Importations (en milliers d'euros)	mensuelles	sept.-14	36 772	-6,9%	-34,9%
	(hors hydrocarbures)	cumulées	sept.-14	352 332	-	26,8%
	Exportations (en milliers d'euros)	mensuelles	sept.-14	1 274	124,1%	466,9%
		cumulées	sept.-14	5 656	-	24,9%
	Taux de couverture	mensuel	sept.-14	3,46%	2,03 pt	3,07 pt
		cumulé	sept.-14	1,61%	0,22 pt	-0,02 pt

LES SECTEURS D'ACTIVITÉ :			Données brutes	Variation sur 1 mois	Variation sur 12 mois	
Trafic aéroportuaire (Source : Aéroport de Mayotte)	Mouvements d'appareils ⁽¹⁾	mensuels	sept.-14	373	-48,6%	6,9%
		cumulés	sept.-14	2 461	-	5,2%
	Nombre de passagers (arrivées+départs)	mensuels	sept.-14	23 316	-41,4%	1,9%
		cumulés	sept.-14	226 989	-	2,3%
	Fret et envois postaux (en tonnes) (départs)	mensuels	sept.-14	24,1	-37,6%	2,0%
		cumulés	sept.-14	253,0	-	-10,1%
BTP (Source : Douanes)	Importations de ciment ⁽²⁾ (en tonnes)	mensuelles	sept.-14	2 448	286552,2%	-74,7%
		cumulées	sept.-14	56 902	-	-3,8%
Electricité (Source : EDM)	Nombre d'abonnés (cumul)		sept.-14	40 349	0,3%	1,8%
	Consommation ⁽³⁾ (en Mwh)	cumulée	sept.-14	203 314	-	2,8%
Hydrocarbures (Source : TOTAL)	Consommation (en milliers de litres)	mensuelle	sept.-14	10 500	9,0%	12,1%
		cumulée	sept.-14	89 804	-	4,3%
Automobile (Source : Préfecture)	Immatriculations de véhicules neufs	mensuelles	sept.-14	267	-22,8%	8,1%
		cumulées	sept.-14	1 981	-	14,0%
	Immatriculations de véhicules d'occasion	mensuels	sept.-14	930	17,6%	6,8%
		cumulées	sept.-14	7 065	-	5,9%
Poissons d'élevage (Source : Douanes)	Exportations :					
	- en tonnes	mensuelles	sept.-14	1,4	-25,1%	-
		cumulées	sept.-14	9,9	-	-84,3%
	- en milliers euros	mensuelles	sept.-14	14,2	-25,3%	-
		cumulées	sept.-14	105,1	-	-78,3%

(1) : Toute entrée ou sortie de navire ou d'avion représente un mouvement

(2) : Ciment au sens produits minéraux et produits des industries chimiques dans le Code des douanes

(3) : Données consolidées à pas trimestriel depuis fin 2011. Les informations mensuelles ne sont plus disponibles.

PRINCIPAUX TAUX D'INTÉRÊTS ET DE CHANGE

Taux directeurs de la Banque centrale européenne

	taux	date d'effet
Taux d'intérêt appliqué aux opérations principales de refinancement de l'Eurosystème	0,05%	10/09/2014
Taux de la facilité de prêt marginal	0,30%	10/09/2014
Taux de la facilité de dépôt	-0,20%	10/09/2014

Taux d'intérêt légal		Taux de l'épargne réglementée (depuis le 01/08/14)						
ANNEE	2014	JO du 06/02/14	Livret A et bleu	LDD	LEP	PEL*	CEL*	
ANNEE	2013	0,04%	JO du 01/03/13	1,00%	1,00%	1,50%	2,50%	0,75%

* hors prime d'Etat

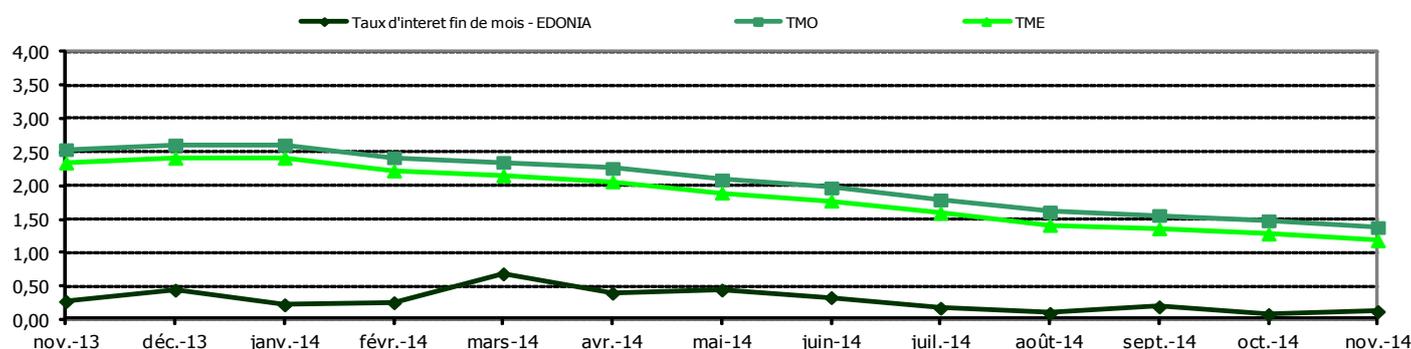
Taux d'intérêt fin de mois - EDONIA				Taux d'intérêt fin de mois - EURIBOR			
Août	Septembre	Octobre	Novembre	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
0,1010%	0,1970%	0,0820%	0,1280%	0,0200%	0,0820%	0,1800%	0,3310%
Taux moyen mensuel des emprunts d'Etat à long terme (TME)				Taux moyen mensuel des obligations d'Etat (TMO)			
Août	Septembre	Octobre	Novembre	Août	Septembre	Octobre	Novembre
1,41%	1,36%	1,28%	1,18%	1,61%	1,56%	1,48%	1,38%

Taux de l'usure (seuils applicables au 1^{er} octobre 2014)

Crédits aux particuliers	Seuils de l'usure	Prêts aux personnes morales n'ayant pas d'activité industrielles, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale	Seuils de l'usure
Prêts immobiliers			
Prêts à taux fixe	4,85%	Prêts consentis en vue d'achats ou de ventes à tempérament	7,79%
Prêts à taux variable	4,53%	Prêts d'une durée supérieure à deux ans, à taux variable	3,72%
Prêts-relais	5,19%	Prêts d'une durée supérieure à deux ans, à taux fixe	4,53%
Autres prêts		Découverts en compte	13,39%
Prêts d'un montant inférieur à 3 000 euros	20,28%	Autres prêts d'une durée initiale inférieure ou égale à deux ans	3,92%
Prêts d'un montant compris entre 3 000 euros et 6 000 euros	14,59%	Prêts aux personnes physiques agissant pour leurs besoins professionnels et aux personnes morales ayant une activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale	Seuils de l'usure
Prêts d'un montant supérieur à 6 000 euros	9,47%	Découverts en compte	13,39%

(1) Ces taux ne comprennent pas les éventuelles commissions sur le plus fort découvert du mois

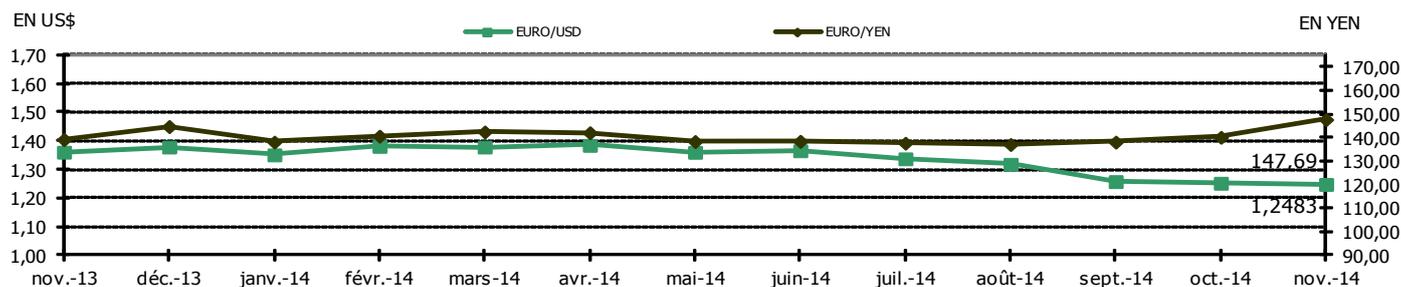
Taux des marchés monétaires et obligataires



Taux de change (dernier cours fin de mois)

EURO/USD (Etats-Unis)	1,2483	EURO/ZAR (Afrique du sud)	13,7648	EURO/SRD (Surinam)	4,1027
EURO/JPY (Japon)	147,6900	EURO/BWP (Botswana)	11,4902	EURO/ANG (Ant. Néerl.)	2,2254
EURO/CAD (Canada)	1,4227	EURO/SCR (Seychelles)	17,6886	EURO/DOP (Rép. Dom.)	54,839
EURO/GBP (Grande-Bretagne)	0,7953	EURO/MUR (Maurice)	39,1617	EURO/BBD (La Barbade)	2,4865
EURO/SGD (Singapour)	1,6268	EURO/BRL (Brésil)	3,1831	EURO/TTD (Trinité et Tobago)	7,8779
EURO/HKD (Hong-Kong)	9,6806	EURO/VEF (Vénézuéla)	7,8225	EURO/XPF (COM Pacifique)	119,33170
EURO/MGA (Madagascar)	3338,0727	EURO/XCD (Dominique)	3,3567	EURO/FC (Comores)	491,96775

Evolution de l'euro sur 12 mois (dernier cours fin de mois)



Taux de conversion irrévocables pour les 17 pays de la zone euro

1 EURO =	40,3399 BEF	6,55957 FRF	40,3399 LUF	200,482 PTE	15,6466 EEK
	1,95583 DEM	0,787564 IEP	2,20371 NLG	5,94573 FIM	
	166,386 ESP	1936,27 ITL	13,7603 ATS	340,750 GRD	
	239,640 SIT	0,585274 CYP	0,429300 MTL	30,1260 SKK	

Directeur de la publication : N. de SEZE - Responsable de la rédaction : Y. MAYET

Editeur et Imprimeur : IEDOM - BP 500 - 97600 Mamoudzou

Achevé d'imprimer le 17 décembre 2014 - Dépôt légal : décembre 2014 - ISSN1240 - 280X